

Cadre éducatif préscolaire pour les enfants de 30 mois à 3 ans et 8 mois
Mise en situation

Titre: Développement de l'enfant

Objectif: Réflexion sur l'apport du *Cadre* sur nos pratiques

Description de l'activité:

- Consigne :
 - En équipe, recherchez dans les domaines de développement et d'apprentissage du *Cadre éducatif préscolaire pour les enfants de 30 mois à 3 ans et 8 mois* du CEPEO des pistes de solution à la problématique présentée plus bas.

Mise en situation : Interactions en lien avec le développement de l'enfant

L'éducatrice observe anxieusement l'arrivée de Vanessa se demandant quel genre de journée elle peut anticiper. Elle sait très bien que dès que cette dernière rencontre une contrariété ou n'obtient pas tout de suite ce qu'elle veut, une crise s'ensuit. Par exemple, hier encore, maman a quitté, s'est enfui plutôt, dès qu'elle a senti une explosion venir car la petite refusait de changer de chaussures. Ce même genre de réaction s'est produit en s'approchant de la table du petit déjeuner puisque la chaise à côté de l'éducatrice était déjà prise. Il en fut de même à plusieurs reprises au cours de la journée (quand un enfant a refusé de lui donner un jouet et un autre de la laisser se joindre à eux). L'éducatrice se rend bien compte que les larmes et les cris augmentent en intensité et en durée; surtout quand elle essaie de lui parler pour la calmer.

Dans le document *Comment apprend-on ?* une des attentes concernant les programmes, est de « favoriser le **développement** sain des enfants et les aider à renforcer les sentiments de leur identité. »¹ Il est aussi mentionné que « le bien-être et futur des enfants est influencé par leur capacité d'autorégulation. »²

En consultant les domaines de développement du *Cadre éducatif préscolaire*, trouvez des interactions et des stratégies à privilégier pour favoriser le développement de l'autocontrôle et de l'autorégulation ainsi que la coopération chez Vanessa.

¹Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2014). *Comment apprend-on ? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*. Page 23.

²Idem. Page 34.